

**Arrêté ministériel portant désignation des membres et du  
président de la Commission générale d'avis relative aux  
Centres de vacances**

A.M. 13-07-2021

M.B. 28-06-2022

Ce texte est abrogé par l'AM du 21 mars 2025

***Modifications :***

A.M. 20-10-2021 - M.B. 28-06-2022

A.M. 20-04-2022 - M.B. 28-06-2022

A.M. 19-12-2023 - M.B. 12-02-2024

A.M. 21-03-2025 - M.B. 08-04-2025

La Ministre de l'Enfance,

Vu le décret du 17 mai 1999 relatif aux Centres de vacances, l'article 17bis inséré par le décret du 30 avril 2009 ;

Considérant que la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances est instituée par la Ministre de l'Enfance, auprès de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, ci-après "l'ONE", pour une période de trois ans renouvelables ;

Considérant qu'il convient de désigner un président et de nouveaux membres de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances pour une période de trois ans ;

Considérant la demande envoyée le 11 mai 2021 à l'ONE par la Ministre de l'Enfance pour désigner trois agents en son sein dont au moins un membre du service Centres de Vacances et un représentant des coordinateurs de milieux d'accueil ;

Considérant l'appel à candidatures lancé par l'Office de la Naissance et de l'Enfance en date du 11 mai 2021 aux pouvoirs organisateurs ou groupements de pouvoirs organisateurs de Centres de vacances associatifs non représentés dans les catégories 1° à 6°, actifs en Région de langue française ;

Considérant les demandes envoyées le 11 mai 2021 par la Ministre de l'Enfance

- A l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour désigner deux membres ;

- A l'Association de la Ville et des Communes de la Région bruxelloise pour désigner un membre ;

- Au service de la Jeunesse pour désigner un membre ;

- Au service de l'Inspection de la Direction générale de la Culture du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour désigner un membre ;

- A la Commission Consultative de l'Enfance pour désigner 6 membres représentant le secteur jeunesse et 3 membres opérateurs de formation issus du secteur des organisations de jeunesse.

Considérant l'appel à candidatures lancé par le service Jeunesse le 31 mai 2021 aux opérateurs de formation ;

Considérant les candidatures reçues,

Arrête :

***Modifié par A.M. 20-10-2021***

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont désignés membres de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances pour une période de trois ans :

	Organisme mandatant	Membres
Article 1 <sup>er</sup> , 1 <sup>o</sup>	Ministre de l'Enfance	Marie GRAILET
Article 1 <sup>er</sup> , 1 <sup>o</sup>	Ministre de la Jeunesse	Alexandre SERVAIS
Article 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>o</sup>	Office de la Naissance et de l'Enfance	Annick COGNAUX
Article 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>o</sup>	Office de la Naissance et de l'Enfance, agent représentant les coordinateurs de milieux d'accueil	François-Xavier DRAIZE
Article 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>o</sup>	Office de la Naissance et de l'Enfance, agent membre du service Centres de vacances	[Caroline MAERTENS] <sup>1</sup>
Article 1 <sup>er</sup> , 3 <sup>o</sup>	Union des Villes et Communes de Wallonie	Benjamin GERARD
Article 1 <sup>er</sup> , 3 <sup>o</sup>	Union des Villes et Communes de Wallonie	[Antonin COLLINET] <sup>2</sup>
Article 1 <sup>er</sup> , 3 <sup>o</sup>	Association de la Ville et des Communes de la Région bruxelloise	Carinne LENOIR <i>[inséré par A.M. 20-10-2021]</i>
Article 1 <sup>er</sup> , 4 <sup>o</sup>	Service de la Jeunesse	Françoise CREMER
Article 1 <sup>er</sup> , 4 <sup>o</sup>	Service l'Inspection de la DG Culture	Mailis DAIGRIN <i>[Remplacé par A.M. 20-04-2022]</i>
Article 1 <sup>er</sup> , 5 <sup>o</sup>	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	Tanguy VANDEPLAS (COALA)
Article 1 <sup>er</sup> , 5 <sup>o</sup>	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	Camille TERMOTE (les Guides)
Article 1 <sup>er</sup> , 5 <sup>o</sup>	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	[Cadeau MUHAYIMANA (Patro)] <sup>3</sup>
Article 1 <sup>er</sup> , 5 <sup>o</sup>	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	[Kim MOORS (Ocarina)] <sup>4</sup> <i>[Remplacé par A.M. 20-10-2021]</i>
Article 1 <sup>er</sup> , 5 <sup>o</sup>	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	Chala DAMRONGRAJAZAK (CEMEA)
Article 1 <sup>er</sup> , 5 <sup>o</sup>	Commission Consultative des Organisations de Jeunesse	[Leslie RASSON (CJLg)] <sup>5</sup>
Article 1 <sup>er</sup> , 6 <sup>o</sup>	Organismes de formation, délégué issu des organisations de jeunesse	[Christopher NOTO (Latitude Jeunes)] <sup>6</sup>
Article 1 <sup>er</sup> , 6 <sup>o</sup>	Organismes de formation, délégué issu des organisations de jeunesse	Pierre DAMAS (SGP) <i>[Remplacé par A.M. 20-04-2022]</i>
Article 1 <sup>er</sup> , 6 <sup>o</sup>	Organismes de formation, délégué issu des organisations de jeunesse	Elise DERMIENCE (Résonance)

<sup>1</sup> Remplacé par l'arrêté ministériel du 19 décembre 2023

<sup>2</sup> Remplacé par l'arrêté ministériel du 19 décembre 2023

<sup>3</sup> Remplacé par l'arrêté ministériel du 19 décembre 2023

<sup>4</sup> Remplacé par l'arrêté ministériel du 19 décembre 2023

<sup>5</sup> Remplacé par l'arrêté ministériel du 19 décembre 2023

<sup>6</sup> Remplacé par l'arrêté ministériel du 19 décembre 2023

Article 1 <sup>er</sup> , 6 <sup>o</sup>	Organismes de formation	Christophe LINOTTE (Compas-Format ASBL) [ <i>Remplacé par A.M. 20-04-2022</i> ]
Article 1 <sup>er</sup> , 7 <sup>o</sup>	Pouvoirs organisateurs ou groupements de pouvoirs organisateurs de centres de vacances associatifs non représentés dans les catégories 1 <sup>o</sup> à 6 <sup>o</sup> , actifs en Région bruxelloise	Morgane EEMAN (BADJE ASBL) [ <i>Remplacé par A.M. 20-10-2021</i> ]
Article 1 <sup>er</sup> , 7 <sup>o</sup>	Pouvoirs organisateurs ou groupements de pouvoirs organisateurs de centres de vacances associatifs non représentés dans les catégories 1 <sup>o</sup> à 6 <sup>o</sup> , actifs en Région de langue française	Marc NIBUS (Dimension sport (ASBL))

**Article 2.** - Monsieur Tanguy VANDEPLAS est désigné comme président de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances.

**Article 3.** - L'arrêté ministériel du 6 août 2018 portant nomination des membres et de la présidente de la Commission générale d'avis relative aux Centres de vacances est abrogé.

**Article 4.** - L'arrêté entre en vigueur le 6 août 2021.

Bruxelles, le 13 juillet 2021.

B. LINARD